



Le cursus d'entrée dans le métier

Applicable dès 2013 pour les M1 – Applicable rentrée 2014 pour les M2

M1

Statut d'étudiant

Stage(s) de pratique accompagnée en école,

Possibilité d'ouverture à d'autres réalités professionnelles

Admissibilité
CRPE
Avril

Admission
CRPE
Mai - Juin

M2

Statut de stagiaire rémunéré à plein temps

Responsabilité d'une classe à mi-temps

Formation en alternance

Processus de certification articulé avec l'obtention du M2

Affectation sur un poste

Pour les échoués au concours de fin de M1:

- Possibilité de M2 dans le champ de l'éducation et la culture.
- Suppléances, suivant les besoins.
- .../...

Possibilité permanente de se présenter au CRPE pour les titulaires d'un M1